

*Crédit d'impôt à l'emploi—Loi*

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Monsieur l'Orateur, je prends part à la discussion d'aujourd'hui pour vous communiquer certaines réflexions au sujet du projet de loi dont nous sommes saisis et de la situation générale de l'économie. Il est fort regrettable que le ministre des Finances (M. MacEachen) ait refusé au Parlement la possibilité d'étudier un budget dans le cours normal de ses travaux, et cela dès le début de la session, et surtout, qu'il n'ait pas réussi à nous en présenter un qui aurait permis de redresser la situation actuelle de l'économie.

Le mois d'avril tire à sa fin. Si j'avais un mot à dire à mes électeurs ou au grand public en général, je leur parlerais de l'atmosphère irréaliste dans laquelle semble baigner la Chambre, et en particulier les ministériels. Monsieur l'Orateur, vous vous êtes certainement déjà penché sur la question, dans d'autres législatures, mais je n'arrive pas à comprendre qu'un vaste pays, riche de belles traditions et d'innombrables ressources, doué d'un grand potentiel agricole et manufacturier et dirigé par un gouvernement comptable devant le Parlement, ne semble pas se rendre compte, du moins en apparence, de l'imminence de la crise.

● (1720)

L'indifférence du gouvernement actuel est révoltante. Je dis cela car nos politiques actuelles mènent le pays au désastre, sans aucun doute. Il n'y a pas à sortir de là. Si nous avons de la chance, si ce désastre économique que n'importe quel économiste du pays peut prévoir ne survient pas cette année, ce sera en 1981 ou en 1982, mais certainement avant 1984. Toutefois, si nous réussissons à l'éviter, ou tout au moins à l'atténuer, il est temps que le gouvernement regarde la situation en face et prenne certaines des décisions difficiles qui s'imposent pour rétablir une gestion monétaire et financière responsable au Canada.

Le budget présenté le 11 décembre dernier par mon collègue et voisin de pupitre, l'ancien ministre des Finances, était au moins un début. Nous nous étions au moins engagés dans une voie qui nous aurait permis de réduire le déficit d'environ la moitié de ce qu'il aurait été si l'on avait laissé les événements suivre leur cours.

Non seulement nous avons pris ces mesures, nous avons également eu le courage de montrer aux Canadiens, pour la première fois, où la politique financière du pays nous mènerait non pas dans l'immédiat, dans une année mais dans cinq ans à venir. Les députés peuvent imaginer ma grande inquiétude après avoir passé le mois d'avril à la Chambre sans obtenir du gouvernement le moindre indice quant à l'orientation de notre économie entre 1980 et 1981 et jusqu'en 1984. Au lieu, on nous a présenté un exposé économique à l'improviste au cours du débat sur l'Adresse, de sorte qu'il ne pouvait pas être débattu. Cet exposé nous apprenait que le déficit prévu avait augmenté de 3.7 milliards depuis que mon collègue avait déposé son budget en décembre. Le déficit budgétaire excède actuellement les 14 milliards de dollars, mais on s'est contenté d'exprimer l'espoir, d'un air détaché, que d'ici à ce que le budget soit enfin déposé, les dépenses et les besoins financiers diminuent de un milliard de dollars.

Les députés peuvent comprendre mon inquiétude. A mon avis, les Canadiens méritent mieux que ça. Par exemple, il ne

doit pas y avoir d'autre parlement, certainement pas dans le Commonwealth britannique, où le dernier budget déposé, débattu à fond et adopté remonte au mois d'avril 1978, soit il y a deux ans. Depuis cette date aucun budget n'a été examiné et étudié de façon approfondie à la Chambre.

Vous comprenez donc pourquoi je prends la parole au sujet du bill C-19 tendant à modifier la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi. Si je voulais démontrer à quel point la Chambre est coupée de la réalité il me suffirait de faire valoir que nous étudions aujourd'hui, parce que le gouvernement l'a demandé, un bill de deux articles sur le crédit d'impôt à l'emploi, une mesure qui, nous le savons, a été proposée par le gouvernement précédent sous cette forme, du moins en partie, sans qu'on nous présente de véritable budget.

Permettez-moi de dire ce que j'en pense. Lorsqu'on nous apprend que le déficit dépasse maintenant 14 milliards, soit 4 milliards de plus que nous prévoyions en décembre dernier, en fait, le gouvernement admet que sur un programme de dépenses de 60 milliards, il compte dépenser 14 milliards qu'il n'a pas. Les députés peuvent voir qu'en réalité, cela veut dire que le gouvernement fait des dépenses équivalentes à plus de 25 p. 100 de ses recettes en sachant bien qu'il ne pourra pas les payer.

Pensez-y bien: Le gouvernement déclare qu'il s'attend à des recettes de moins de 46 milliards. Ses dépenses seront de plus de 60 milliards ce qui laisse un trou de 14 milliards, et pas besoin d'être fort en calcul pour voir que les dépenses dépassent de près de 30 p. 100 les recettes d'Ottawa.

Si j'en parle c'est que nous avons examiné ces chiffres. Si les députés veulent bien s'en donner la peine, ils peuvent consulter un communiqué du Conseil du Trésor que nous avons publié le 22 janvier. Ce communiqué indiquait en termes explicites ce qui se passerait si le budget Crosbie n'était pas adopté et c'est exactement ce qui est arrivé. Monsieur l'Orateur, je vous invite, ainsi que les autres députés, à jeter un coup d'œil sur ce communiqué, car on peut y voir quelle sera l'ampleur du déficit d'année en année, quel sera le niveau des dépenses et de la dette nette en l'absence de dispositions comme celles que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) avait proposées le 11 décembre.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'en ce 30 avril, nous sommes ici à débattre le bill C-19, alors que nous n'avons pas encore eu d'exposé budgétaire qui nous permettrait d'espérer que le scénario imaginé le 22 janvier ne se réalisera pas.

Je manquerais vraiment de franchise si je n'avouais pas à la Chambre que ce qui m'inquiète le plus, c'est de voir ce qui se passe au cabinet du ministre des Finances et dans celui du président du Conseil du Trésor (M. Johnston). Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le ministre des Finances est entièrement à la merci des bureaucrates. Ce n'est pas lui qui mène son ministère. Il est soumis aux diktats des Michael Pitfield et autres bureaucrates qui se sont trompés si souvent pendant tant d'années. Et c'est sans doute la politique économique qu'il poursuivra, étant un disciple très soumis. Quel malheur! Aux prises avec toutes sortes de difficultés économiques, le Canada a un ministre des Finances qui, loin de servir le public, est plutôt à la merci de la Fonction publique.